

## Y a-t-il présence de COV dans les panneaux STEICO ?

Nous n'employons aucune colle ou liant contenant des formaldéhydes ou autres composés réputés nocifs.

Si certaines matières premières (le bois) contiennent naturellement des formaldéhydes, les produits STEICO sont bien en dessous du seuil d'émission de 0.1ppm recommandé par l'O.M.S. Les contrôles permanents durant la phase de production, tant en interne que par des organismes externes indépendants (IBR) permettent de classer les produits de la gamme STEICO parmi les produits de construction certifiés sains pour l'habitat.

Le rapport d'expertise de l'IBR N° 3013-621 certifie que ce groupe de substances n'entraîne aucun risque.

Les différents composés organiques se classent en plusieurs catégories comme décrit ci-après :

Description	Temp. d'ébullition
1. Composé organique très volatil	< 0 à 50... 100°C
2. Composé organique volatil	50... 100 à 240...260°C
3. Composé organique semi-volatil	240...260 à 380... 400°C
4. Matière organique sous forme de particules	380°C

Les produits qui remplissent les conditions ci-dessous seront considérés comme des produits sans risque sur la santé et aptes à l'utilisation à l'intérieur des bâtiments.

Substance	Classes d'émissions conformément à la réglementation française sur les COV			
	C	B	A	A+
Formaldéhyde	> 120	< 120	< 60	< 10
Acétaldéhyde	> 400	< 400	< 300	< 200
Toluène	> 600	< 600	< 450	< 300
Tétrachloroéthylène	> 500	< 500	< 350	< 250
Xylène	> 400	< 400	< 300	< 200
1,2,4 Triméthylbenzène	> 2000	< 2000	< 1500	< 1000
1,4-dichlorobenzène	> 120	< 120	< 90	< 60
Ethylbenzène	> 1500	< 1500	< 1000	< 750
2-butoxyéthanol	> 2000	< 2000	< 1500	< 1000
Styrène	> 500	< 500	< 350	< 250
Oléanitrile *				16,12
Somme COVT	> 2000	< 2000	< 1500	< 1000

La première valeur dans la classification indique la limite. La valeur mesurée est ajustée à la limite si celle-ci venait à être dépassée.

\* Cette substance n'a pas été classée dans une catégorie différente.

Conclusion : Des concentrations mesurables n'ont pas été trouvées dans les substances testées. Toutes les valeurs mesurées sont en-dessous des limites de détection définies dans l'analyse.

La classe d'émission A+ conformément à la réglementation française sur les COV doit être attribuée au produit.

